

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA 1^{er} COUNCIL

DECISION N° 41 /D/C.BTA 1^{er} /SG/2019

Portant attribution des Lettres-Commandes à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/C.BTA 1^{er} /CDPMP-LD/2019 du 30/01/2019 En procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines Ecole Publique de la commune de BERTOUA 1^{er}, Département du LOM ET DJEREM, Région de L'EST

MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE BERTOUA 1^{er}.

FINANCEMENT : BIP, Exercice 2019 :

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}, Autorité Contractante ;

Vu La Constitution
 Vu Le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement
 Vu Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
 Vu Le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Aout 2013
 Vu Le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2019 ;
 Vu La lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 portant code des marchés publics
 Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/C.BTA 1^{er} /CDPMP-LD/2019 du 30/01/2019 en procédure d'Urgence;

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres-Commandes objets de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° lot	Désignation	Attributaire	Montant (TTC)	Délai (mois)
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MOKOLO IV	ETS SUZY SERVICES TEL 699 732 871	19 990 000	04
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MOKOLO II	ETS YAYA BAKARY TEL 696 898 575	19 990 000	04

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

Ampliations :

- PREFET/LD ;
- FEICOM/EST
- DDMINMAP/ LD ;
- CC/ARMP-Est ;
- Pdt/CDPM-LD (pour info) ;
- AFFICHAGE;
- CHRONO ;
- ARCHIVES ;

BERTOUA, le 28/02/2019

Le Maire de la Commune de BERTOUA 1^{er} Maître d’Ouvrage,

Autorité Contractante



Blah

BEMBELL D'IPACK Olivier Cromwell